L'actualité du MILITANT des industries chimiques

LE MILITANT | n° 467
| 25 Avril 2024 |

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte-rendu du Comité Executif Fédéral du 16 avril 2024 **p.2**/ Le 1er mai n'est pas la fête du travail **p. 3** /Tract : "1er mai : dans la rue - 14 mai : à l'Assemblée générale de la FNIC CGT." **p.4**

l'agenda

14 mai 2024

Assemblée Générale Extraordinaire des Syndicats de la FNIC CGT

sur le thème "Casse de l'industrie : quelle riposte ?"

Réunions fédérales à venir

- 15/05 **Chimie : CPPNI**
- 16/05 **IHS : réunion collectif**
- 16/05 **LBM :CPPNI**
- 23/05 **Plasturgie : CMPPNI**
- 23/05 **Caoutchouc : CPPNI**
- 05/06 **Caoutchouc :CPNEFP**
- 07/06 **Réunion syndicats région aquitaine**
- 17/06 **CPNEFP Officines**
- 20/06 **CPPNI LABM**
- 20/06 **CPNEIS Industrie Pharmaceutique**
- 25/06 **Jury COP Industrie Pharmaceutique**
- 27/06 **Réunion du Collectif d'Histoire Sociale**

Droits et libertés

Assurance chômage : nouvelle réforme à l'automne.

Les « partenaires sociaux » sont invités à renégocier la convention d'assurance chômage conclue le 27 novembre 2023, qui n'a pas encore été agréée par l'État. Côté calendrier, les nouvelles règles devraient entrer en vigueur dès cet automne. L'annonce faite par le gouvernement est claire, durcir les règles d'indemnisation.

En attendant, dans une étude publiée le 23 février 2024, l'Unédic livre une analyse à fin juin 2023 de la mise en œuvre de la réforme des règles d'indemnisation de l'assurance chômage entrée en vigueur au second semestre 2021, et des premiers effets de la réforme de 2023 sur la contracyclicité. Les ouvertures de droit ont chuté de 14 % par rapport à 2019.

À la demande du Conseil d'orientation des retraites (COR), l'Unédic s'est une nouvelle fois penchée sur l'articulation entre assurance chômage et retraite. Son étude publiée le 14 mars dernier confirme ainsi une hausse des entrées **à l'assurance chômage autour de 59 ans.**

Les chiffres

Selon la DARES, 11 % des salariés en France sont exposés, à des agents chimiques, au travail.

Orga et vie syndicale

Objectif confédéral : 100 % des FNI payés au 1er juin 2024.

Le dernier état d'orga de notre Fédération, au 31 mars 2024, doit nous alerter. Alors que nous sommes déjà dans le deuxième trimestre 2024, nous avons encore 124 syndicats d'entreprises qui n'ont toujours pas réglé leurs cotisations pour l'année 2023.
Ce qui représente un retard de 1 688 FNI et 22 918 timbres, alors même que la confédération a fixé l'objectif de 100 % des FNI 2023 réglés au1er juin 2024
Ce qui veut dire que pour ces syndicats, il ne reste plus que quelques semaines pour régulariser cette situation.

Le paiement de la cotisation et le reversement de la quote-part aux structures de la CGT sont indispensables pour notre indépendance financière, mais c'est aussi un outil politique qui permet à chacun d'être représenté dans nos Organisations.

Bernard Arnault reprend la 1ère place de la personne la plus riche du monde avec environ 220 milliards d'euros.

L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)
FNIC CGT Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 84 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr**
Directeur de publication : **Serge ALLÈGRE**
Bimensuel — 1,06 euro
ISSN : 1762- 4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566
Imprimé par nos soins

Actualité fédérale

COMPTE RENDU DU CEF DU 16 AVRIL 2024

Mise en place du CEF

Comme après chaque Congrès, après un rappel des règles de fonctionnement, un temps d'échange est fait au premier CEF sur le rôle de chacun, en tant que membre de la direction fédérale. Le CEF est l'organe de direction de la Fédération entre deux congrès. Cette instance collective décide et met en œuvre une politique de convergence des actions de tous les syndicats de la Fédération, dans le sens et dans le cadre des orientations définies par le Congrès. Mettre en œuvre, c'est impulser l'activité auprès des syndicats dans son périmètre, en tenant compte de l'ensemble des 11 branches de la Fédération. Afin que chaque membre puisse appréhender son rôle, 2 sessions de formation/débat sont organisées les 17 avril et le 5 juin.

Actualité revendicative

La situation internationale est des plus préoccupante. Rien ne laisse entrevoir une volonté de retour à la paix, l'ensemble des impérialistes ne faisant qu'augmenter les productions d'armes. Notre internationalisme qui puise ses sources dans notre syndicalisme de classe, conduit obligatoirement à notre solidarité pleine et entière envers les peuples martyrs.

En France, les salariés sont la cible de toutes les attaques du gouvernement et du patronat, comme sur le droit de grève, l'assurance chômage, la réforme des retraites, une nouvelle loi travail est en préparation, ou encore le CETU «compte épargne temps universel», où la CGT est entrée dans la négociation pour faire travailler les séniors au-delà de 60 ans, en opposition totale avec nos revendications.

La FNIC-CGT s'est engagée dans une campagne sur la reconnaissance de la pénibilité, seulement 6 000 réponses ont été remontées sur un objectif de 100 000.

Au vu des attaques que nous subissons sur l'avenir de nos emplois, chez Exxon, Michelin, Sanofi, Adisseo, Yara, Total, etc... le 43ème Congrès a validé la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 14 mai, sur la défense de nos emplois : Comment combattre cette nouvelle phase de désindustrialisation ? De quels outils disposent les syndicats pour contrer les patrons dans leur volonté de sacrifier les emplois au profit des actionnaires ? Comment anticiper les mauvais coups avant qu'ils ne tombent ?

Concernant le plan anti-social annoncé chez EXXON Gravenchon, la Fédération voit avec le syndicat pour organiser la lutte.

Le CEF s'est prononcé pour apporter la solidarité financière au Syndicat TORAY, pour 3 Camarades licenciés et solliciter les coordinations et les syndicats de notre Fédération.

Orga renforcement

Le dernier état d'orga au 31/03/2024, nous confirme la progression des adhésions, avec 367 nouveaux syndiqués pour 2024, et 19 nouvelles bases. Au 09 avril, nous avons toujours un retard de 1 688 FNI et 22 918 timbres pour l'année 2023, soit 124 syndicats qui n'ont encore rien réglé. La clôture 2023 est au 1er juin 2024, soit dans moins de 10 semaines. **Il y a urgence à régler 2023 !**

>> Mise en garde : les syndicats ayant un retard de FNI, prennent le risque de perdre leur existence juridique.

Retour 43ème congrès

Après le Congrès, nous avons appris que des propos et des gestes déplacés ont été tenus envers 2 serveuses par des congressistes. Les gestes et propos sont tout à fait inacceptables de façon générale, et encore moins dans la CGT. Le secrétariat a présenté ses excuses au personnel du village.

121 syndicats étaient présents, représentés par 366 délégués. Il faut remonter au 36ème Congrès au Havre en 2004 pour retrouver un tel niveau d'inscrits.

À la suite des amendements validés par le congrès, les fiches revendicatives sont en cours de modification, elles seront envoyées à l'ensemble des syndicats.

Les membres de la CEF et la CFC ont été élus à plus de 83 %. Les résultats seront dans le compte rendu du congrès.

Formation syndicale

Sur les formations passées en 2024 :

⇨2 formations Niveau 1 du 15-19/01 à Lyon avec 16 Camarades et à Lyon avec 13 camarades;

⇨2 formations CSSCT du 22-26/01 à Reims avec 21 Camarades, et du 8-12/04 avec 15 Camarades.

⇨3 formations CSE du 5-9/02 à Montreuil avec 12 Camarades, à Cenon du 19-23/02 avec 4 Camarades, et du 19-23/03 à Compiègne avec 13 Camarades.

Pour les formations programmées :

⇨**2 formations Niveau 1** à Montreuil du 22-26/04, à Reims du 01-05/07
⇨ **1 formation CFJ** à Clermont du 27-30/05
⇨ **1 formation CSSCT** à Montreuil du 03-07/06
⇨ **1 formation spécifique** avec les camarades de Bostik du 03-07/06

D'autres formations sont en préparation en région.

p.4 Tract “clefs en main” à diffuser massivement

Actualité sociale

Le 1er mai n’est pas la Fête du Travail !

Contrairement aux croyances que colportent les voix capitalistes et qu’elles voudraient graver dans nos esprits, le 1er mai n’a pas pour vocation d’être une journée pour célébrer le travail.

Le 1er mai est l'héritage forgé dans le feu des luttes ouvrières, souvent au prix de leur vie, pour obtenir des droits fondamentaux tels que la journée de travail de huit heures, des salaires décents et le respect de la condition humaine.

Le 1er mai 1886 à Chicago les syndicats étasuniens revendiquaient la journée de 8 heures. Cette revendication a été le catalyseur d'une grève qui a débouché le 3 mai sur des affrontements sanglants à Haymarket Squareles. Les répressions policières font 3 morts du côté des ouvriers, le 4 mai, 15 morts dans les rangs de la police après l’explosion d’une bombe.

En France, c’est la première fois que les ouvriers, triangle rouge à la boutonnière, défilent en France un 1er mai pour la journée de 8 heures. Nous sommes en 1890. Un triangle rouge symbole dont les trois cotés symbolisent les 8 heures de travail, 8 heures de loisir, 8 heures de sommeil. Dans le Nord de la France à Fourmies, le 1er mai 1891 l’infanterie tire sur les ouvriers et fait neuf morts. Cet épisode dramatique ancre le 1er mai en France et en Europe comme journée de luttes pour les droits des travailleurs. Ce sera 29 ans après le 1er mai 1890, en 1919 que la loi légalise la réduction du temps de travail à huit heures par jour.

En 1942, un certain gouvernement de Vichy récupère le 1er mai pour en faire, cette année-là, une journée chômée payée à la gloire du travail. Plus tard, en 1954, le gouvernement français interdit les rassemblements du 1er mai pour étouffer toute contestation liée à la guerre d'Algérie. Ce n'est qu'en 1968 que les travailleurs ont pu retrouver leur droit de manifester.

Le 1er mai est donc un jour de résistance et de manifestations où les travailleurs se rassemblent pour revendiquer leurs droits, dénoncer et vaincre les injustices que nous subissons.

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) . LABM (0959) .). PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

1ER MAI > DANS LA RUE

14 MAI > À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNIC CGT !

Ce 1er mai 2024 s'annonce particulier dans les industries chimiques tant les annonces de restructurations, fermetures et destructions d'usines sont nombreuses dans l'ensemble de nos champs professionnels.

L'industrie pharmaceutique est en danger : transfert chez SANOFI de l'activité logistique à DHL, menace chez VENCOREX qui met en péril la plateforme de Pont de Claix, le projet PYCASSO sur le bassin de Lacq, cinq sites de Michelin en sursis, et bien sûr, la récente annonce de la fermeture du site chimique d'EXXON à Notre Dame de Gravenchon avec près de 700 licenciements à la clé, l'arrêt de fabrication chez YARA Montoir de Bretagne, etc. et d'autres à venir ?

Plus que jamais, les syndicats avec les travailleuses et travailleurs doivent défiler en rang serrés dans les défilés du 1er mai pour faire la démonstration de notre unité dans la défense de nos emplois dans la perspective d'une nouvelle société qui organiserait la production en fonction des besoins de tous.

Réussir le 1er mai c'est poser la première marche du rapport de force qui est vital mais restera insuffisant, au vu des attaques sur la désindustrialisation de la France.

Nous avons besoin d'un réel plan de bataille maintenant.

La FNIC-CGT organise une Assemblée générale extraordinaire le 14 mai dans le patio de la CGT à Montreuil !

Si l'on ne fait rien, notre industrie sera détruite, usine après usine, atelier par atelier, et la France deviendra une simple destination touristique des fortunés ! La classe ouvrière doit défendre son outil de travail car il n'a jamais été aussi clair que ce ne sont pas nos patrons, guidés par le seul profit, qui le feront !

Ni l'actionnariat salarié, ni aucun « collaborateur» n'auront leur mot à dire dans ces destructions industrielles et chaque fermeture d'usine permettra d'enterrer un peu plus les illusions du dialogue social !

Ainsi, le 14 mai, nous devons établir un plan de bataille qui nous concerne toutes et tous car si aujourd'hui nous ne sommes pas tous touchés par des licenciements collectifs, ce sera peut-être le cas demain. Il est donc évident que la période se conjugue avec la solidarité car chaque patron qui veut liquider une usine doit comprendre qu'il aura à faire non pas simplement à la grève de l'usine en question mais à toute la classe ouvrière déterminée.

SOYONS NOMBREUX LE 14 MAI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNIC CGT

>>> ARRÊT DES PROCÉDURES, DES PLANS DE LICENCIEMENTS,

>>> SOCIALISATION DES MOYENS DE PRODUCTION,

SEULS LES PRODUCTEURS DOIVENT DIRIGER LA PRODUCTION !